



Rapport Activité 24





Index

EDITO

2024 : Des locaux non adaptés aux défis à relever

L'accueil

L'obligation de soins

Le projet VAPE

La Consultation Jeune Consommateur, CJC

Les conduites addictives sans produits - CASP

Le Service d'Accompagnement et de Soins en Ambulatoire, SASA

Nos permanences avancées.

L'antenne de Condé-sur-l'Escaut

La permanence de Saint-Amand-les-Eaux

La permanence de Denain

Les appartements thérapeutiques (ATR)

L'Intervention en Milieu Carcéral

L'EPM

Le CSAPA Référent

Les groupes et ateliers

Le Groupe affirmation de soi

Le Groupe ado

Le Groupe d'Echange des Pratiques, GEP

L'entourage et le Groupe de Parole Parents, GPP

L'Atelier Créatif

L'Atelier d'écriture

Le Service Prévention



EDITO

J'évoquais l'année dernière les situations humaines de plus en plus marquées par la détresse extrême des personnes cumulant fréquemment une très grande précarité et des troubles psychiques. Le constat reste malheureusement et dramatiquement le même.

Et les discours ambiants de nos politiques ne sont pas là pour nous rassurer quand leurs derniers échos évoquent la culpabilisation des consommations comme seul outil afin d'enrayer le trafic et la consommation. Nous sommes très loin de l'approche multifactorielle prenant nécessairement en compte les dimensions médicales et psychosociales de la consommation pour laquelle tous les professionnels, un peu sérieux, s'accordent depuis de nombreuses années. Culpabiliser les consommateurs ne pourra que contribuer à les éloigner encore plus du soin et des actions de prévention dans un contexte où le recours tardif aux soins reste un des marqueurs de santé de notre territoire.

Le grand chantier auquel nous avons dû faire face est l'ouverture, en janvier, du nouveau service de délivrance de traitements de substitution aux opiacés. Le transfert de l'activité du Centre du pont Neuf au Greid s'est effectué dans des conditions particulières. Le retard des travaux de nos nouveaux locaux nous a obligé à démarrer cette activité en mode dégradé dans un bâtiment peu adapté.

Une réorganisation de l'ensemble des services du CSAPA a été nécessaire afin d'accueillir la nouvelle équipe de professionnels et les quelques 200 personnes transférées. Devant l'accroissement continu de la file active, nous avons dû étoffer l'équipe dédiée par l'embauche d'une infirmière supplémentaire, d'un agent d'accueil et l'augmentation du temps médical et de la pharmacienne.

Le lien est tout trouvé pour évoquer l'arlésienne qu'est le futur déménagement de notre siège associatif et du CSAPA. Les travaux ont pris un énorme retard auquel s'est ajouté un litige administratif avec la Mairie de Valenciennes qui a amené la suspension de la poursuite des aménagements de l'extension, partie du bâtiment devant

accueillir le service de délivrance ainsi que les bureaux administratifs. Nous devrions pouvoir emménager dans la partie principale du bâtiment dès janvier prochain en attendant de pouvoir poursuivre les travaux et investir l'ensemble des locaux.

Les consultations jeunes consommateurs avec l'arrivée, en renfort, d'un éducateur spécialisé ont permis de répondre aux demandes massives et de retrouver un délai d'attente plus raisonnable pour l'obtention d'un rendez-vous. Le nouveau poste éducatif est également rattaché au programme UNPLUGGED, programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire. C'est dans ce cadre que deux classes ont pu être accompagnées en coanimation avec un professionnel du collège au cours des 12 séances que compose le programme.

Les conditions de travail dans les locaux actuels ont amené le service CJC à travailler sur la sécurisation de l'accueil des jeunes consommateurs. C'est dans ce même élan que seront organisées, dès 2025, des permanences CJC auprès de certains partenaires afin d'être au plus proche des lieux que fréquentent le public ciblé (Mission locale, Maison des Adolescents, ...)

Si la Réduction des Risques traverse l'ensemble de nos services, elle a été particulièrement au cœur de la réorganisation du CAARUD Tarmac cette année. Devant le développement de l'« aller vers » sur l'Avesnois et le Cambrésis il a été décidé de scinder l'équipe en deux afin que l'une soit dédiée uniquement au développement de la RDR sur ces deux territoires. Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activité, l'intervention sur ces territoires ruraux cumulant pénurie médicale et éloignement géographique pointe un isolement important des personnes rencontrées mais également un épuisement des professionnels confrontés à cet accroissement des situations de grande précarité et à un accès aux soins bien trop en deçà des besoins.

Nous ne pouvons que déplorer, après la fermeture du Centre d'Entretiens Familiaux du Valenciennois en 2022 faute de finance-

ment pérenne, celle des consultations liées aux troubles du comportement alimentaire ouverte en 2018. Dans cette situation nous restons toujours tributaires d'une indispensable organisation sur une échelle territoriale qui tarde à se mettre en place. Organisation incluant l'ensemble des acteurs sanitaires dans laquelle notre consultation trouverait entièrement sa place.

Ce rapport d'activité est toujours, pour nous, l'occasion de saluer le travail de qualité des équipes. Cette année encore, ils ont su relever les nombreux défis en gardant toute l'humanité nécessaire à l'accomplissement de nos missions.

La Présidente
Sylvie GUILLEMIN

Le Directeur
Franck MOULART



2024 Des locaux non adaptés aux défis à relever

Début 2024, les personnes délivrées au centre métheadone du pont neuf sont arrivées en nombre sur le CSAPA Delta. Cela a engendré beaucoup d'adaptation, notamment à l'ouverture du service : attente très longue afin de revérifier les dernières prises de traitement, les posologies, d'expliquer notre fonctionnement. Les personnes se sont présentées, pour bon nombre d'entre elles, sans feuille de relais, ce qui a pu mettre en difficulté l'équipe pour retrouver l'information médicale correcte.

Contrairement à ce qui avait été initialement prévu, nous avons dû accueillir ce service, en janvier, au sein de nos locaux rue de Mons, locaux peu adaptés. Les salles d'attente étaient surchargées, bruyantes. Une promiscuité qui a occa-

sionné beaucoup de gêne et des conditions inconfortables pour les personnes accompagnées sur le CSAPA. En effet, notre file active est passée de 1079 personnes en 2023, représentant 5765 actes, à 1244 personnes en 2024 et 11 411 actes sur l'année. Notre équipe s'est également agrandie avec désormais 23 professionnels dans l'équipe du CSAPA Delta. Il a donc fallu « pousser les murs » pour essayer de maintenir un accompagnement « adapté » à notre public.

La réorganisation des locaux a eu également un impact sur l'ensemble des services du CSAPA. Certains bureaux ont dû être réaffectés, d'autres redéployés sur notre antenne de Condé sur l'Escaut. Ce qui n'a pas été sans incidence sur l'organisation générale et la

communication entre tous. Dans une démarche d'évaluation continue de nos pratiques, un questionnaire de satisfaction a été proposé aux usagers du CSAPA afin de recueillir leurs avis et suggestions afin d'organiser au mieux les conditions d'accueil en mode dégradé.

La perspective 2025 reste toujours le déménagement du CSAPA dans le nouveaux locaux avenue Villars. Emménagement là également mis à mal par des décisions politiques de la Mairie de Valenciennes que nous contestons en justice.

L'accueil

En 2024, nous avons pu obtenir le poste d'agent d'accueil que nous demandions depuis plusieurs années.

Celui-ci est aujourd'hui primordial du fait de l'augmentation de notre activité liée au TSO. Il gère de nombreux appels qui sont en nette augmentation 6 989 contre 4 678 en 2023.

Notre agent d'accueil est un vrai fil conducteur pour les personnes appelant sur le service. Il fait le lien directement avec les équipes, notamment lorsqu'il y a des points médicaux à régler. Il est d'une aide précieuse pour l'équipe.

Ce poste nous a permis également de dégager du temps de consultations pour les autres professionnels. Jusque-là chaque pro-

fessionnel avait une ½ journée d'accueil toutes les semaines, aujourd'hui ils sont sur cette activité une demi-journée à la quinzaine. Cela permet d'avoir un professionnel qui gère les salles d'attente et peut ainsi réguler les éventuels mouvements d'agressivité ou d'impatience et un autre uniquement dédié aux nombreux appels téléphoniques.

Obligation de soins

Le CSAPA anime des séances collectives depuis août 2024 lors desquelles nous présentons le fonctionnement du CSAPA ainsi que l'objectif de la mesure de justice. Cela permet à la personne de confirmer ou non son souhait d'accompagnement en accord avec notre fonctionnement.

Il a été constaté un nombre de RDV individuels non honorés conséquent impactant fortement le fonctionnement du service. De ce fait, l'équipe a œuvré pour la mise en œuvre d'une séance d'information collective pour les personnes ayant une obligation de soin. Le bilan de mi-parcours est le suivant :

Sur les 11 séances mises en place, 46 personnes inscrites sur 160 ont honoré la séance d'informations.

Elles ont donné lieu à 10 accompagnements mis en œuvre. Les raisons possibles expliquant l'absentéisme pourraient être les suivantes : manque d'adhésion dû à l'assimilation de l'obligation de soins à une contrainte judiciaire ou à une formalité administrative ; des freins logistiques ou organisationnels ou une perception négative du dispositif. La mise en place de ces groupes permet de mieux orienter les personnes ayant une double obligation de soin (par exemple : stupéfiants et violence conjugale). Nous som-

mes moins impactés par les obligations de soins relevant du CMP. Face aux difficultés constatées dans l'adhésion des personnes, l'équipe a su faire preuve de remise en question et d'adaptabilité afin d'ajuster ses pratiques et les outils de travail. (Power point, Groupe de travail).

Projet VAPE

Cela fait maintenant plusieurs années que le Greid s'investit dans la question du tabagisme, au travers notamment de la campagne du « Mois sans tabac » qui nous a incité à réfléchir à cette problématique.

Dans le cadre du Moi(s) sans tabac, nous animons depuis deux ans un groupe motivationnel à l'arrêt du tabac. Force est de constater la présence de la vape dans les questionnements, les pratiques de certains de nos usagers.

La vape fait partie aujourd'hui de notre boîte à outil d'aide au sevrage tabagique. Idéalement, le fumeur doit pouvoir choisir librement sa méthode de sevrage parmi la variété de solutions possibles. Aujourd'hui, trois professionnels de la structure ont été formés par la Fédération Addiction et la Vape du cœur.

Beaucoup de nos usagers sont intéressés par cet outil mais n'y accèdent pas faute de moyens et de connaissances. Un réel accompagnement est nécessaire afin qu'ils puissent s'installer dans la vape à moindre coût et de manière confortable. D'où notre idée de créer ce projet « Vape pour tous » en partenariat depuis 2024 avec la Vape du Cœur.

L'objectif est d'aider nos usagers à franchir le pas soit dans l'objectif de ralentir et/ou d'arrêter leur consommation de tabac. Pour ce faire, nous leur mettons à disposi-

tion : Un vaporisateur, 6 fioles de e-liquide et 1 résistance. Cette démarche est renouvelable jusqu'à l'autonomisation de la personne (maniement du matériel, stabilisation du taux de nicotine, capacité financière, capacité à se rendre en boutique). Un accompagnement au travers des rendez-vous réguliers d'évaluation et sur demande de la personne.

En 2024 : 16 personnes ont bénéficié de ce programme.



Consultation Jeune Consommateur, CJC

Les professionnels travaillent particulièrement à créer un espace d'accueil plus sécurisant, un lieu ressource facilitant ainsi l'expression des jeunes sur leur consommation de produits, leurs demandes et leurs besoins. Les données recueillies sur l'année révèlent que le produit le plus consommé parmi les jeunes suivis reste le cannabis, avec 132 jeunes concernés sur un total de 228 suivis. Une part significative de jeunes accompagnés consomment également du tabac associé au cannabis.

L'année 2024 a été marquée par une consolidation des actions existantes et le développement de nouvelles initiatives pour mieux répondre aux besoins du public

ciblé. Afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes consommateurs, un poste d'éducateur spécialisé à temps plein a été octroyé par l'ARS. Cette ressource supplémentaire permet une meilleure prise en charge et favorise la mise en place d'un suivi éducatif (l'équipe était composée jusque-là de psychologues). Ce poste permet également de répondre au projet Unplugged : programme participatif de développement des compétences psychosociales, destiné aux collégiens. Nous intervenons dans le cadre de ce programme au sein du Collège Joséphine Baker de Valenciennes.

Pour 2025, l'équipe souhaite développer les permanences avancées

(Média, La Maison des Adolescents et la Mission Locale de Valenciennes). Cette collaboration vise à améliorer la coordination de parcours des jeunes consommateurs en étant au plus proches d'eux. Cela permet également un lieu de rendez-vous plus « neutre » que le CSAPA. Les jeunes consommateurs de moins de 25 ans ont parfois du mal à franchir notre porte, les aménagements de la maison n'y étant pas favorable. L'équipe a également travaillé sur la refonte de l'ensemble des éléments de communication et une campagne des nouveaux flyers envers le public et les partenaires sera lancé début 2025.

Les conduites addictives sans produits - CASP

La file active du CASP reste équivalente à celle de l'année précédente. On constate cependant une augmentation des personnes suivies pour les jeux d'argent et de hasard : 63 personnes sur 96, soit 60 % des accompagnements réalisés.

L'approche éducative et sociale mise en place a permis de mettre en lumière un second aspect : le rajeunissement de la population, accompagné d'une augmentation notable des situations de surendettement. Dans le cadre des actions futures, nous souhaiterions proposer des actions de prévention et d'accompagnement adaptées aux réalités des jeunes consommateurs afin de mieux appréhender les croyances et représentations liées au gain.

Enfin, il apparaît que ces addictions sont souvent associées à des situations socio-professionnelles et familiales complexes, alimentées par un contexte familial délétère, des troubles du spectre TDAH et des signes de comorbidités. Ainsi, un travail renforcé sur les perspectives d'accompagnement et le développement de nouveaux partenariats sera primordial afin d'assurer une prise en charge globale et efficace de ce public.

Dans le cadre de la sensibilisation aux risques des addictions sans substances, le service a participé à la réalisation du court-métrage "Demain j'arrête" en partenariat avec la chaîne TV « Canal + » ainsi que la mise en place d'actions collectives variées sur le territoire.

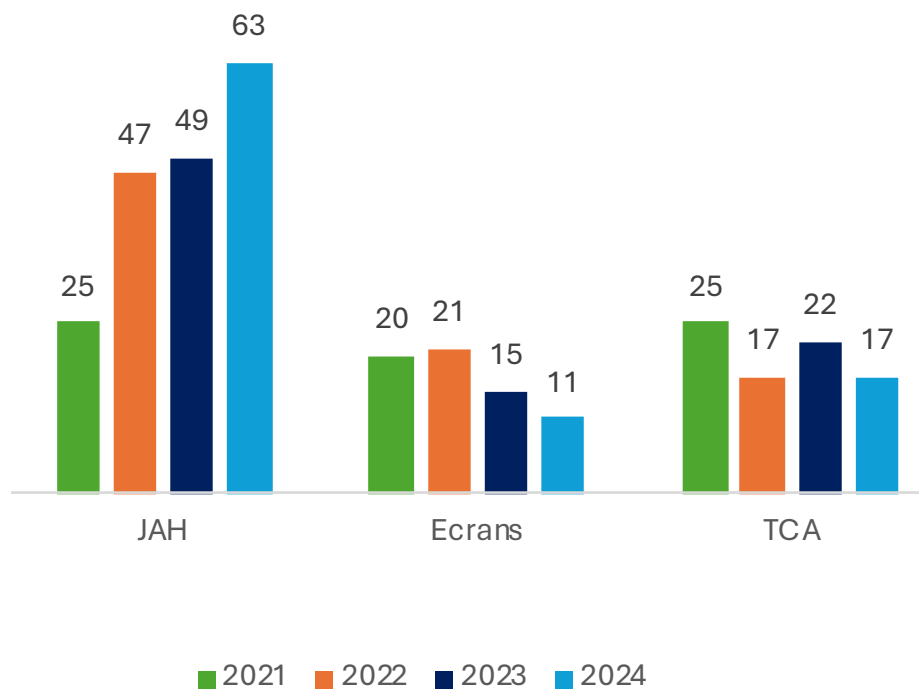
En revanche, les consultations spécialisées pour les Troubles des Conduites Alimentaires (TCA) initiées en 2018, n'ont pas pu être pérennisées, faute de moyens et de financements suffisants. L'année 2024 a été marquée par la rupture du financement de cette activité faute d'une organisation de l'ensemble des acteurs sanitaires du territoire.

L'activité a été maintenue sur la première partie de l'année dans l'espoir d'une reconduction de l'enveloppe mais nous avons appris tout début juillet que ce ne serait pas le cas.

Nous avons été contraints de refuser toute les nouvelles demandes et de clôturer, petit à petit, les situations en cours. De fait, en 2024, seules 17 personnes ont bénéficié d'un suivi, contre 22 l'année précédente. Parmi elles, 8 avaient été accueillies pour la première fois

dans le courant du premier trimestre 2024, et les 9 autres poursuivaient la prise en charge initiée pour la plupart en 2023 et dans les années précédentes pour quelques-unes. Une situation a particulièrement requis notre attention dans la mesure où l'état de santé de la personne était extrêmement préoccupant. L'anorexie avait engendré un risque vital. Il a fallu déclencher une hospitalisation en urgence pour renutrition et travailler avec la personne mais aussi son entourage. Toutes les personnes reçues dans ce cadre ont dû être réorientées au cas par cas. Pour l'instant, aucune autre structure sur le territoire (à notre connaissance), n'ayant pris le relai de notre activité, les orientations ne peuvent se faire que sur la Région Lilloise.

Evolution des conduites addictives sans produits



Service d'Accompagnement de Soins en Ambulance

Suite à l'arrivée de l'activité liée aux Traitements de Substitution aux Opiacés (TSO), une adaptation des pratiques a été effectuée sur le SASA et le CSAPA en repensant le fonctionnement du service. L'équipe a principalement changé sa façon d'accueillir le public du fait de l'augmentation importante de la file active, 660 personnes accompagnées sur le SASA.

Concernant la distribution de matériel de Réduction des Risques, la structure est désormais bien repérée. Cette meilleure visibilité permet une inclusion des personnes consommatrices dans le cadre de la continuité de soins. Nous constatons également, une augmentation des addictions médicamenteuses, comme par exemple le Tramadol avec 74 usagers en 2023 face à 126 en 2024 et une augmentation de la consommation de crack 98 personnes en 2023 contre 162 en 2024. Cela se reflète dans la distribution de pipe à crack (2024 : 909 / 2023 : 474). Ces augmentations (reflet des augmentations nationales), ont déclenché, pour 2025 la mise en place par l'ARS de groupes de travail auxquels nous participerons afin de réfléchir à une meilleure prise en charge de ce public.

L'accompagnement social du SASA, nécessite de plus en plus un accompagnement physique vers le droit commun. Jusque-là les orientations se faisaient à « distance », aujourd'hui, notre public est de plus en plus stigmatisé et demande

la présence de nos équipes lors de certains rendez-vous. Les personnes que nous accompagnons se sentent de plus en plus en difficulté à faire valoir leurs droits. Nous constatons également, une augmentation des démarches administratives liées au maintien dans le logement (FSL, aide alimentaire, demande d'hébergement d'urgence et temporaire) et une augmentation des signalements de mise en danger des usagers afin de mettre en place une mise sous sauvegarde de justice temporaire.

L'alliance thérapeutique est parfois difficile à mettre en place avec les personnes accompagnées pour les TSO. Ces dernières ont subi plusieurs changements : transfert du pont neuf, nouvelle maison, nouvelle équipe, nouvel accompagnement possible y compris psychologique, qui nécessitent un temps d'acceptation et d'adaptation. Le nombre de RDV non honorés reste encore élevé avec les psychologues. Les absences ou l'interruption des soins peuvent parfois relever de stratégies d'évitement et/ou d'une problématique d'attachement.

Les TSO représentent une file active de 232 personnes. Une augmentation a été constatée au cours de l'année puisqu'initialement 174 personnes ont été transférées du centre de méthadone du pont neuf au début d'année.

2024 aura été une année remplie

Accompagnement et ulatoire, SASA

de défis pour l'équipe du SASA travaillant avec les personnes accompagnées pour les TSO. L'année aura nécessité, des temps de réflexion, d'adaptation, d'ajustement des pratiques et surtout de connaissances et de mise en confiance avec un public qui a dû changer ses habitudes de prise en charge. De plus, dans une démarche de réduction des risques et des dommages, l'équipe est de plus en plus active dans la formation des usagers et de leur entourage à l'utilisation de la naloxone afin de pouvoir agir rapidement en cas d'overdose aux opiacés.

Sur les 232 personnes suivies, 131 personnes sont délivrées dans notre centre, 101 sont délivrées en officine de ville et 32 relais ont pu être effectués. Cette file active importante, et la difficulté de relayer en médecine de ville sature le service qui a de la difficulté à prendre de nouvelles initialisations (2 faites en 2024, 16 personnes en liste d'attente). Beaucoup de relais sont effectués vers notre service (sortie d'incarcération, de cure ou post-cure), que nous ne pouvons refuser conformément au cadre légal. Le relais médical de fin de parcours est parfois complexe du fait de la désertification médicale. A l'inverse, il est parfois nécessaire de réinsérer la personne orientée antérieurement vers un relais ville dans le processus d'accompagnement médicosocial suite à un fracture de vie (perte de logement, reprise des consommations, démarches ad-

ministratives à effectuer).

Lors de la délivrance des traitements, les professionnels du CSA-PA accompagnent les IDE, ce qui permet une réelle plus-value dans l'ouverture à l'autre et un accompagnement pluridisciplinaire.

Perspectives 2025 :

- Augmenter les sorties détours et les activités collectives du service
- Adapter l'activité Tabacco avec un accompagnement plus intense sur l'utilisation par exemple des cigarettes électroniques.
- Reprendre l'accompagnement TROD qui a été stoppé momentanément suite au déménagement, temps de formation et réajustement du service suite au développement de la structure (salariés et arrivée TSO).
- Souhait de la création d'un poste

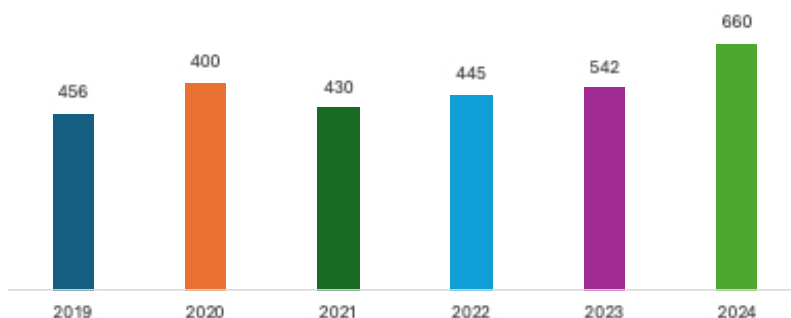
IPA

- Souhait d'adapter les pratiques afin d'accompagner davantage le public sur l'aspect médical concernant le Buvidal.

- Volonté d'adapter les pratiques lors du premier accueil afin de sensibiliser sur la nécessité d'un relais en fin de parcours. (Passage en ville).

- Se saisir d'un temps de formation dispensé par les HDF Addiction sur la thématique de la périnatalité (17/19 Juin).

Evolution de la file active SASA



Nos permanences

L'ANTENNE DE CONDÉ-SUR- L'ESCAUT

En 2024, la présence de l'infirmière sur l'antenne de Condé-sur-l'Escaut a été réduite en raison d'une priorité d'intervention sur le service TSO de Valenciennes, entraînant une baisse des actes réalisés. La file active baisse légèrement 81 personnes suivies en 2024 contre 109 en 2023.

Lors des rencontres organisées durant l'année 2024 avec des professionnels du secteur médico-social il en ressort plusieurs constats : la confrontation des professionnels au déni des personnes concernant leur problématique de consommation, leur difficulté à se tourner vers le soin et à se déplacer même dans une ville voisine. De plus les professionnels expliquent se sentir en difficulté concernant leur méconnaissance des produits, leurs effets et sur le type d'entretien à mener pour motiver à aller vers le soin. La plupart des orientations sont réalisées généralement par les mêmes professionnels et cela crée une fidélisation de ces partenaires.

De plus, bon nombre des usagers de la file active conservent leur accompagnement régulier au sein de l'antenne même si des rendez-vous extérieurs peuvent s'y ajouter (psychiatres, médecins, ...). Ceci montre l'intérêt de continuer à travailler avec les professionnels du secteur et à développer « l'aller vers ».

Pour cette année 2025, en réponse à une demande émanant du terrain, deux matinées thématiques vont être organisées par l'équipe de Condé et le service de prévention, dédiées à la sensibilisation des professionnels

sur les nouveaux produits et leurs usages et l'accompagnement vers le soin.

La première portera sur le protoxyde d'azote. Le deuxième thème est en cours de réflexion. En 2025, l'équipe continuera son travail de terrain, à savoir aller à la rencontre des professionnels du secteur avec distribution de flyers, affiches et carte de visite. Cette année, afin d'essayer de toucher directement le public, la distribution se fera également dans les commerces de proximité (supermarché, boulangerie, coiffeur, auto-école, tabac-presse, café...)

LA PERMANENCE DE SAINT- AMAND-LES-EAUX

L'antenne de Saint-Amand-les-Eaux bénéficie d'un bureau mis à disposition au sein des locaux de l'Unité Clinique d'Alcoologie, permettant ainsi d'assurer les consultations dans un cadre adapté le jeudi après-midi. L'antenne accueille un public aux profils variés, bien que les suivis concernent majoritairement des personnes sous obligation de soins (OS), la file active reste stable avec 13 personnes rencontrées.

L'année à venir sera marquée par une volonté de remobiliser les partenaires autour de l'implantation du CSAPA et des permanences avancées. En effet, la fréquentation de l'antenne reste limitée en raison peut être d'une difficulté de mobilité des personnes.

LA PERMANENCE DE DENAIN

Nous sommes accueillis par les collègues de l'intersecteur d'alcoologie. Cela permet de créer

un fil conducteur et un relai entre services sur certaines situations. Suite à la fermeture de la permanence de Douchy les mines en décembre 2023, une dizaine de suivis ont été perdus de vue sur l'année et de nouvelles personnes ont été orientées par les partenaires locaux, grâce au travail partenarial mené en 2023 avec le diagnostic de territoire. Aussi, nous avons poursuivi ce travail avec une sensibilisation qui a été faite en début d'année avec l'équipe du CMP de Denain.

Notre file active reste identique à celle que nous avons sur les deux permanences, soit 42 personnes accompagnées pour 137 rdv honorés. La difficulté reste cependant l'orientation sur le CSAPA de Valenciennes pour rencontrer les autres professionnels du CSAPA. Toutefois, le fait d'être présent une journée à la quinzaine sur l'antenne d'alcoologie permet des orientations internes, de secteur plus fluides, aussi bien pour la tabaco, les demandes de sevrage hospitalier que la liaison avec les urgences, etc ...

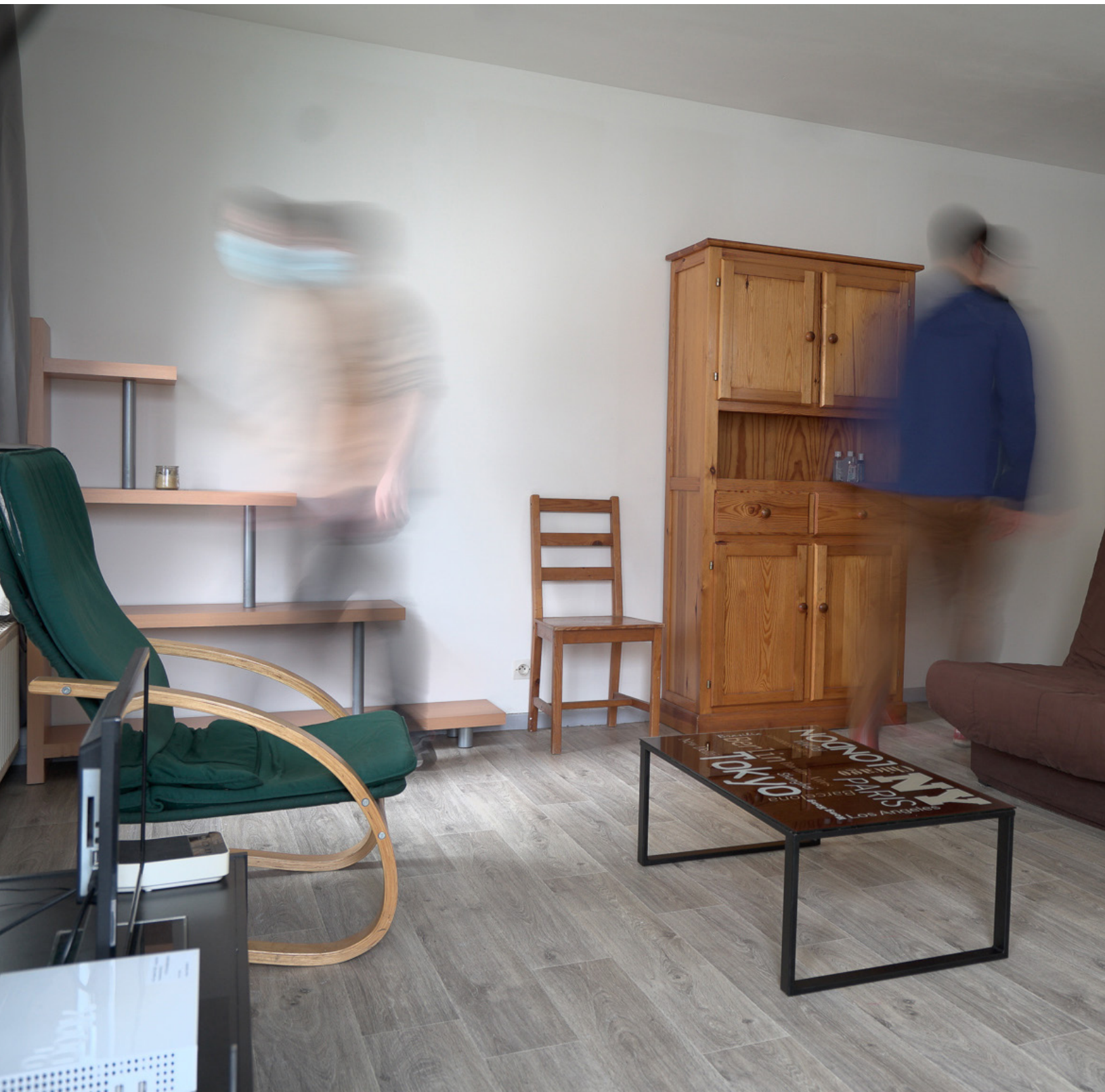
Nous pouvons remarquer également que la file active est principalement concernée par l'usage de la cocaïne fumée et que le nombre de femme accueillie a augmenté. Suite au départ en retraite d'un médecin partenaire, il est difficile de mettre en place un relai pour les traitements de substitution sur le secteur, sachant déjà que les délais de prise en charge de la santé mentale sur Denain sont excessivement longs.

Enfin, depuis que les groupes OS se sont mis en place, nous remarquons que les plages de rdvs individuels sont davantage demandées et

avancées.



Les appartements th



Thérapies (ATR)



Le service a pu accompagner 9 résidents sur l'année 2024.

L'ATR bénéficie d'une forte reconnaissance sur le territoire, y compris à l'échelle nationale. Cette visibilité accrue se traduit par une demande croissante d'admissions, avec 35 demandes en attente provenant de divers lieux comme Le Havre et Paris, pour seulement 6 logements disponibles. Cette situation témoigne d'un besoin pressant d'extension du dispositif pour mieux répondre aux demandes.

L'année 2024 a été marquée par l'intensification des activités favorisant le développement personnel, la sociabilisation et l'ouverture vers l'extérieur. Des sorties régulières ont été organisées afin d'offrir aux résidents une rupture avec leur environnement habituel et ainsi favoriser une réadaptation progressive à la vie en société.

L'arrivée du service TSO (Traitement de Substitution aux Opiacés) a

entraîné une réévaluation des pratiques professionnelles au sein de l'équipe. Cela a permis une communication interservices plus fluide et efficace.

En 2024, la consommation d'alcool demeure prédominante, comme en 2023. Cette problématique pose des défis spécifiques en raison de l'omniprésence de l'alcool dans l'espace public et privé, augmentant ainsi les risques de rechute et le phénomène de craving.

Pour répondre à cette réalité, l'équipe a renforcé son approche, nécessitant un accompagnement plus intensif et complexe des résidents.

Au sein de l'équipe, de nouvelles réflexions émergent pour l'année à venir afin d'optimiser l'accompagnement des résidents en remodelant les outils d'évaluation.

Intervention en Milieu Carcéral

ETABLISSEMENT POUR MINEURS

Le service a poursuivi son objectif principal : permettre aux jeunes d'avoir un espace indépendant dans lequel ils peuvent exprimer librement leurs consommations et favoriser un accompagnement adapté à leurs problématiques. La communication avec les partenaires institutionnels, notamment l'Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires (UCSA) et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), s'est maintenue et consolidée.

DONNÉES CLÉS :

- File active : 65 jeunes suivis, dont une femme.
- Produits les plus consommés :
 - Tabac : 28 jeunes
 - Cannabis : 24 jeunes (soit 36% de la file active)

Cette année, plusieurs actions ont été mises en place afin de renforcer l'accompagnement et la prévention :

- Participation au plan de formation des agents pénitentiaires avec l'UCSA : Sensibilisation, information et prévention aux addictions et Protoxyde d'azote. Plus-value : être repéré par l'ensemble des agents pénitentiaires, sensibiliser aux addictions.

- Organisation du Forum Santé, qui a réuni 29 jeunes, avec la mise en place de 5 ateliers autour des

thématiques suivantes : Accès aux droits communs, éducation alimentaire et hygiène, prévention des addictions et réduction des risques. Ce forum a été co-organisé avec l'UCSA, avec la participation de différents partenaires locaux :

Le Service Prévention Santé, le service prévention de la CPAM, infirmière de l'UCSA ainsi que deux professionnels du GrEID.

Cela a permis une présentation du dispositif aux jeunes non rencontrés, et à amener à des demandes écrites de détenus pour être accompagnés.

Un point important est également celui de la réforme des mineurs : la loi d'orientation et de programmation du ministère de la Justice du 20 novembre 2023 modifie les modalités de justice pénale des mineurs, entraînant des incarcérations plus courtes (minimum 15 jours, maximum 3 ans). La durée moyenne est de 2 mois. Elle modifie la durée d'accompagnement et nécessite dès le premier entretien d'aborder la Réduction des Risques, et présenter les Consultations Jeunes Consommateurs sur le territoire national.

L'année 2024 a permis de faire les constats suivants : un changement des consommations avec une

baisse de l'intérêt pour l'alcool et le protoxyde d'azote, qui ne sont plus perçus comme des phénomènes de mode. On peut également observer que le phénomène d'errance est souvent lié à un parcours de protection de l'enfance marqué par des ruptures.

L'année 2024 a ainsi permis de consolider les actions mises en place, d'améliorer l'articulation partenariale et d'adapter les pratiques aux réalités des jeunes incarcérés. L'ancrage territorial et les collaborations en cours ouvrent la voie à de nouvelles perspectives prometteuses pour 2025 :

- Réfléchir avec l'UCSA à un projet commun : l'idée d'un projet de campagne d'information et de prévention qui serait réalisée par les jeunes et pour les jeunes afin de favoriser la création de lien et le travail collaboratif, en partenariat avec divers acteurs du territoire.

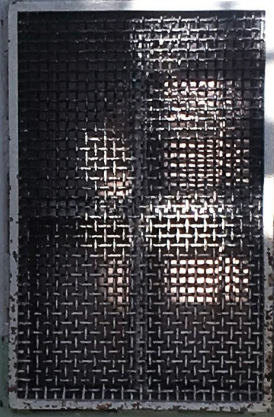
- Participation au « Mois sans Tabac » à fin de renforcement de la sensibilisation

- Rencontrer les nouveaux éducateurs de la PJJ pour une présentation de la consultation avancée et amener à des pistes de réflexion autour d'actions communes.

13



13





CSAPA Référént

En 2024, 253 personnes ont effectué une demande vers le CSAPA référént et 235 ont été rencontrées soit une augmentation de la file active de 25%. Beaucoup de celles-ci avaient déjà été suivies en CSAPA et seules 3 sont sorties dans un lieu de soins avec hébergement. L'essentiel du travail a été de faire des relais vers les CSAPA extérieurs, que ce soit pour des traitements de substitution, ou pour des suivis ambulatoires.

L'accent cette année a été mis sur l'hébergement à la sortie qui reste le problème majeur. Sur la totalité des personnes rencontrées, plus de la moitié (154) étaient sans solution ou avec une possibilité précaire à la sortie. Le travail de partenariat est dans ce cas primordial pour éviter une rupture du parcours de soins. Il n'est pas envisageable de faire une orientation en termes de « case cochée » vers le SIAO par exemple, mais de se mettre en lien avec le dispositif, avec l'accord de la personne détenue, pour chercher une solution d'hébergement. Ce travail de maillage permettra de relayer correctement les traitements et per-

mettra une continuité des soins. Le point noir reste toutefois celui des sorties sèches ou des aménagements de peine rapides ou venant d'autres territoires. Il est alors très difficile d'assurer la continuité, de trouver un médecin qui accepte de prendre de nouveaux patients, de trouver une pharmacie qui délivre des TSO ou qui n'a pas de stock. Il faut conduire la personne ou lui indiquer comment s'y rendre , dans une ville qu'elle ne connaît pas, et l'accompagner dans les structures comme le SIAO, pour l'hébergement de sortie ou tout autre démarche.

La situation suivante, met en lumière les difficultés de préparation à la sortie pour les CSAPA référénts.

Monsieur X a 54 ans, il vit habituellement dans l' AISNE, où il est interdit de vivre à la sortie et ne connaît personne dans le nord.

Il est incarcéré en préventive jusqu'à son jugement. Il est vu régulièrement, sous traitement méthadone, et souffre de plusieurs pathologies

Le jour de son jugement, il est libéré à la barre puisque le temps de préventive couvre la peine, mais à 23h00 après les délibérés. Sur sa demande écrite parce qu'il ne sait pas où aller, la maison d'arrêt le laisse dormir dans les murs, mais est contrainte de le libérer dès 8 h00 le lendemain. Monsieur x n'a donc pas pu voir le médecin, ni avoir d'ordonnance de relai de traitement et doit se rendre dans les locaux du SIAO sans connaître la ville.

Nous avons dû récupérer l'ordonnance à la maison d'arrêt et faire le lien avec le 115 pour savoir où X était hébergé, lui trouver une pharmacie, faire un plan pour s'y rendre... Sans un partenariat solide et la disponibilité horaire il aurait été difficile de l'accompagner dans une démarche de soins et d'insertion.

Les groupes et ateliers

Groupe affirmation de soi

Un nouveau groupe d'affirmation de soi a démarré en février 2024. La réunion d'information avait eu lieu en décembre 2023. Pour ce groupe 10 séances se sont déroulées sur l'année, la séance de bilan a été programmée le 31 janvier 2025. Il s'agit d'un travail de co-thérapie avec la psychologue au CAAJ de Valenciennes. 5 per-

sonnes adressées par le GrEID et 4 par le CAAJ y ont participé.

Elles ont pu exprimer combien ce travail a été important pour elles, aussi bien dans leur vie personnelle que professionnelle pour prendre conscience de leurs droits et les défendre, apprendre à faire des demandes claires, exprimer

leurs choix, savoir comment réagir de façon affirmée face à une demande ou à des reproches, le tout sans agressivité. Nous les avons vu progressivement prendre la parole et participer de plus en plus facilement aux mises en situations. Un autre groupe démarrera en 2025.

Groupe ado

Depuis octobre 2017, la Maison des Adolescents du Hainaut et le GrEID de Valenciennes proposent un groupe de parole à destination des adolescents à fréquence d'une fois par mois il est co-animé par des professionnels des deux structures. Il a lieu toutes les 3 semaines, le mercredi de 17h à 18h30, de septembre à juin (année scolaire).

Il n'y a aucune thématique prédéfinie, les adolescents sont libres de parler de ce qui les anime, de leurs difficultés, de leurs questionnements ...

Ainsi plusieurs problématiques ont été abordées cette année : pression de la scolarité (rentrée scolaire, orientation, épreuves ...), apparence physique et codes sociaux, le senti-

ment d'insécurité, les réseaux sociaux, l'ennui, relations toxiques.

Il est intéressant de noter que chacun est à l'écoute de l'autre, que nous n'avons jamais eu à intervenir sur le cadre du groupe : la chartre est respectée. Les adolescents parviennent à partager leurs expériences, à se soutenir les uns les autres dans leur difficulté de vie. La dimension collective, qui est pour la majorité de ces adolescents un exercice difficile, vient faciliter l'élu- cidation de certaines difficultés relationnelles. Ils perçoivent alors toute la richesse du « être ensemble ».

De septembre 2023 à juin 2024 sur 7 adolescents inscrits, nous avons eu une moyenne de participation de 5 adolescents : Une adolescente a

quitté le groupe suite à une hospitalisation et une autre par contrainte scolaire. Une séance a dû être annulée faute de participants.

Le groupe devait normalement reprendre en septembre 2024, sachant que 2 adolescents avaient verbalisé leur désir de rester dans ce groupe. Malheureusement le redémarrage n'a pu être reprogrammé comme prévu et a été reporté à novembre (déménagement des locaux de la MDA). Ce report nous a fait « perdre » les deux adolescents qui s'étaient engagés. Les groupes prévus en novembre et décembre n'ont donc pas eu lieu. L'instabilité provoquée par les aléas du déménagement de la MDA n'a pas permis le recrutement de nouveaux jeunes.

Groupe d'Échange des Pratiques, GEP

Cette année, nous avons constaté un regain d'intérêt pour le groupe, ce dernier est coanimé avec l'inter-secteur d'alcoologie de St-Amand. Nous avons organisé 10 rencontres. Une seule a dû être annulée, faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Nous avons accueilli 47 professionnels et jusqu'à 9 présents par groupe, ce qui a donné lieu à des échanges riches et intéressants, d'autant qu'ils venaient de structures et de secteurs variés : les Restaurants du cœur, le service de prévention spécialisé du CA-PEP, l'ALEFPA (service Hestia, service Média, Lits Halte Soins Santé), l'USMP (Maison d'Arrêt) du centre Hospitalier de Valenciennes, l'association Espoir Avenir, le collège de Wallers, le CHRS de la Pose, l'Association des Centres Sociaux et socioculturels de la Région de Valenciennes, le CHRS de l'AFEJI de Maubeuge, le Service d'Insertion et de Probation de Valenciennes, la Maison Claire Morandat, le CHRS d'Accueil et Promotion de la Sambre, l'AGSS de Valenciennes, l'association Prim'toit, l'espace socio-culturel le Phare, la Sauvegarde

du Nord, Valenciennes Métropole, la Mission Locale de Saint-Saulve et Poinfor à Valenciennes.

Nous avons reçu dans le groupe des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, des assistants de service social, des moniteurs-éducateurs, des CESF, des conseillères d'Insertion Professionnelle, des infirmières, des CPIP, des conseillères en accompagnement social et professionnel, des encadrants techniques d'insertion, une coordinatrice de parcours de soin, une Maîtresse de maison, une responsable de programmes éducatifs ... Le secteur de l'insertion professionnelle a été fortement représenté. Cette diversité a donné lieu à des échanges riches, autour de situations amenées par les participants. Les problématiques transversales abordées ont permis de répondre aux attentes des professionnels.

Nous avons également accueilli une stagiaire psychologue qui a ainsi l'occasion d'appréhender le travail en partenariat. Par ailleurs, des professionnels de nos équipes ont souhaité découvrir ce groupe.

En 2024, nous avons continué à nous partager la gestion administrative du groupe, chaque structure assurant une période de l'année. Nous avons légèrement modifié la gestion des invitations en annonçant d'emblée les deux dates suivantes, ce qui a pu faciliter l'organisation pour les professionnels mais aussi « diluer » un peu les présences sur plusieurs dates en fin d'année. Nous avons également fait un rappel systématique dans les jours précédents, pour limiter le nombre d'absents. De nombreux professionnels sont venus pour la première fois. Nous remercions chaleureusement le service Prévention du GREID pour son implication dans la diffusion de l'information sur le groupe. Nous souhaitons poursuivre dans cette dynamique pour l'année à venir, qui va être marquée par le remplacement de Laurence PLATEL, qui part en retraite. En ce qui concerne les locaux, le groupe ayant eu lieu toute l'année au CAAJ, il serait intéressant de l'organiser de nouveau dans les locaux du GREID, quand les conditions le permettront.

Groupe de parole parents, GPP

Au cours de cette année 2024, moins de séances de Groupe de Parole Parents et Entourage ont été programmées. En effet, malgré un bon démarrage en janvier puisque 5 personnes étaient présentes à ce premier groupe, nous avons dû annuler les suivants faute d'un nombre suffisant de participants. Nous n'avons pas programmé de séance le temps de l'absence d'une des animatrices du groupe.

Au total, 1 séance sur 7 a pu avoir lieu.

Devant ce constat, nous avons profité de la dernière invitation pour adresser un sondage aux invités afin de recueillir leur avis - en particulier sur les créneaux horaires - et tenter de comprendre pourquoi la fréquentation du groupe avait baissé. En attendant, nous avons prévu de modifier les horaires dès

le début 2025, en proposant un créneau de 18 à 20h plutôt que de 19 à 21h avant de réévaluer l'impact que ça aura. Un autre changement est prévu. C'est Kevin qui animera aux côtés de Suzanne le groupe de parole parents et entourage, Laurence prenant sa retraite en avril.

Atelier Créatif

Une réflexion a été menée en équipe et avec Mila, notre plasticienne, afin de réfléchir aux objectifs de l'atelier et comment travailler l'engagement des participants. En effet, il y a peu de nouvelles personnes sur l'activité, les personnes ne préviennent pas de leur absence. Le départ en retraite de Mila était également l'occasion de reposer les bases de cette activité pour une reprise par une nouvelle personne en 2025. Nous remercions Mila pour son engagement à nos côtés depuis de nombreuses années.

Nous avons redéfini l'objectif de l'atelier :

Travailler l'estime de soi en favorisant l'expression personnelle et la valorisation des compétences.
Renforcer le lien social via l'échange, l'ouverture aux autres, la coopération et la création de nouvelles dynamiques relationnelles.

Découvrir de nouveaux centres d'intérêt au travers d'une diversité des supports proposés.

Favoriser la continuité de l'activité en extérieur : L'objectif est d'accompagner les usagers dans une démarche d'autonomisation en leur permettant de poursuivre une activité artistique en dehors du cadre institutionnel.

L'atelier, via une dynamique de construction d'un projet personnel, permet de s'inscrire dans une démarche d'engagement et de réalisation. Il vise à donner un nouvel élan à leur parcours, en s'appuyant sur leurs ressources et leurs capacités.

Au-delà de l'aspect créatif, cet atelier permet aux participants de se détacher de la sphère du soin et des éléments liés à la consommation en mobilisant leur créativité.

Un contrat d'engagement est également mis en place afin de formaliser la participation à l'activité



Atelier d'écriture

L'objectif de ce groupe est de trouver un outil d'expression dans l'écriture, faciliter l'expression et être plus à l'aise dans la prise de parole, stimuler la créativité et l'imagination.

Les règles du groupe sont respectées, le climat du groupe bienveillant permet à chacun de partager sa production, ses ressentis et de valoriser l'autre. L'accueil de nouveaux participants se fait également dans la bienveillance et le respect.

Fonctionnement :

- Les personnes inscrites reçoivent un SMS d'invitation quelques jours avant. Nous leur demandons pour le confort de tous de nous confirmer leur présence.
- Les règles du groupe : respect de la parole de chacun. Chaque personne vient avec son niveau de compétences en écriture, non jugement, secret lié aux propos tenus dans le groupe.
- Les thèmes abordés peuvent être :
 - Amenés par les participants,
 - Décidés en fin d'atelier en fonction de ce qui a émergé en encore avec les participants.
 - Proposés par les intervenants.
 - Une musique d'ambiance est diffusée pendant le temps d'écriture.

Et ensuite proposer le partage des écrits (celui qui le souhaite peut lire ce qu'il a écrit) avec un temps d'échange bienveillant.

Sur l'année entre deux et 5 personnes ont été inscrites avec une moyenne de trois personnes présentes par atelier. 7 ateliers ont abordé différents thèmes :

- Les vœux
- Acrostiche sur le printemps
- Souvenirs d'enfance
- Si j'avais été un héros
- Mois sans tabac

Nous souhaiterions pour 2025, produire un journal de l'année reprenant certains travaux ou activités auxquels les usagers ont participé.



Service Prévention

L'année 2024 a été marquée par une activité importante sur le territoire de Valenciennes

...LA JEUNESSE...

Nous travaillons toujours avec nos partenaires historiques au niveau de l'insertion professionnelle des jeunes, via l'E2C et l'AFPA. Nous constatons depuis plusieurs années, une dégradation du niveau de santé de la jeunesse, notamment en matière de santé mentale. Cette année également est marquée par notre intervention en milieu étudiant, scolaire et le VAFC pour les jeunes sportifs.

... LES SALARIÉS...

Cette année une nouvelle industrie nous a sollicités. En plus de nos partenaires historiques tels que Toyota, Alstom, nous comptons parmi nos partenaires l'entreprise Hiolle industrie. En lien avec nos actions de prévention et pour répondre à la spécificité du public salarié, nous avons ouvert des créneaux les mardis et jeudis soir et le samedi matin sur le CSAPA

....LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP...

Nous avons également été sollicités cette année par plusieurs institutions du champ du handicap. Longtemps absentes de notre file active, nous comptabilisons depuis peu de nombreuses sollicitations de l'APEI

et des ESAT. Nous réfléchissons pour 2025 à adapter nos outils de prévention à la pictographie des non lecteurs.

Cette année encore, nous sommes intervenus auprès des professionnels de notre territoire, ceci afin de faire d'eux, des orienteurs vers le soin. Notre expertise est reconnue de plus en plus auprès des professionnels de santé globale, en témoigne notre intervention auprès de l'URPS, et la maison des parents.

Malgré l'adaptation de nos horaires, nous sommes très peu intervenus dans des structures d'hébergement (ASE, CHRS, AHI...) et nous sommes également peu sollicités par les centres sociaux.

Les projets d'éducation à la santé, demandent du temps de préparation et d'intervention. Ainsi, cette année nous sommes intervenus auprès de trois institutions en matière d'éducation à la santé. En moyenne celles-ci comptabilisent trois interventions sur site.

Nous avons participé à 9 forums sur le valenciennois. Ceux-ci nous permettent souvent d'intervenir sur des territoires où nous sommes peu développés, par exemple à St Amand, Bruay, Nivelles, Beuvrages. Les forums sont des temps de travail chronophages et énergivores. Ceux-ci ont pour vocation d'améliorer notre visibilité sur le territoire et de pérenniser

notre ancrage territorial.

Cette année, nous avons été sollicités pour des actions d'ampleur régionale telles que le Festival PROVONX porté par la CRAJEP et la formation des professionnels de l'addictologie par l'URFA. Cela marque la reconnaissance de notre service sur le plan régional.

La plus-value d'avoir des professionnels du soin, permet lors de nos interventions sur site d'orienter de manière efficiente le public. Ainsi, nous renforçons notre objectif d'éviter le recours tardif aux soins. Bien que sporadiques, les orientations vers le soin sont parfois une réponse aux besoins des personnes rencontrées.

La réunion de lancement du déploiement sur le territoire de Maubeuge a eu lieu fin mars 2024. La prise de contact s'est faite courant avril-mai. La période estivale Juillet-Septembre a compliqué la prise de contact, la planification des rencontres et la mise en place d'actions du fait des congés annuels. Les actions ont donc commencé à se mettre en place sur le dernier trimestre 2024. Le déploiement récent du service Prévention implique un travail long et fastidieux afin de connaître le territoire et les structures, se faire connaître, rencontrer les partenaires, créer du lien, relancer les structures, aller vers les populations...

Ce travail de déploiement nous a permis de réaliser des sensibilisations auprès de 172 professionnels de différents secteurs : handicap, insertion, centre sociaux... permettant de déboucher sur les premières sensibilisations du public. Le temps fort de l'année a été la conférence sur le protoxyde d'azote et nouveaux produits organisée à la gare numérique de Jeumont. Ce temps a permis une présentation du Greid et l'intervention du DR Deheul de l'addictovigilance

LES PERSPECTIVES DU SERVICE PRÉVENTION POUR 2025

Nous travaillons à la mise en place d'outils numériques tels que des courtes vidéos de prévention (en cours de réalisation) et nous souhaitons travailler à l'adaptation de nos outils aux personnes non lectrices. Nous essayons de mettre en place d'avantage d'actions d'éducation à la santé sur le territoire de Valenciennes. Enfin, nous poursuivrons le développement de notre service sur le territoire de la CAMVS.

Fête de la musique 2024



CAARUD TARMAC

2024 a été une année charnière pour le CAARUD. Les objectifs fixés pour l'année étaient les suivants :

1. Stabiliser l'équipe et pourvoir les postes vacants,
2. Déployer l'aller vers dans les arrondissements de Cambrai et Avesnes Sur Helpe,
3. Développer le programme DEMO,
4. Augmenter le nombre d'appareillages co-gérés avec la Croix Rouge, et mettre en place un dispositif « Un chez soi d'abord »,
5. Perpétuer et développer les actions de sensibilisation à la RDR en maison d'arrêt,
6. Apporter une réponse plus efficace avec le recrutement des IDE, notamment en matière de dépistage,
7. Poursuivre l'implication des personnes concernées dans la vie de la structure, sous forme de bénévolat, voire de pair-aidance,
8. Créer de nouvelles collaborations avec le csapa dans le cadre de la délivrance de TSO.

L'écriture de ce rapport d'activité est l'occasion de faire le bilan sur les temps forts et faits marquants de l'année.

L'année 2024 a été marquée par une activité importante sur le territoire de Valenciennes

1) UNE ÉQUIPE AU COMPLET !

L'équipe est aujourd'hui au **complet**, suite à des mouvements de personnel. Claire et Sarah, éducatrices spécialisées, ainsi qu'Axelle et Caroline, infirmières nous ont rejoint. Alexandre est parti pour d'autres horizons. Sandrine a quitté son poste de cheffe de service pour prendre la direction des CSAPA Oppélia dans le département voisin, et c'est Sylvie qui a pris le relais.

2) DÉPLOIEMENT DE L'ALLER VERS DANS L'AVESNOIS ET LE CAMBRÉSIS :

Constituée de 3 éducatrices spécialisées, et d'une infirmière à mi-temps, l'équipe a pu concrétiser un travail de maillage avec les partenaires de chacun des territoires, qu'il s'agisse des structures de soins, des professionnels de santé, ou des structures du secteur AHI. Ces rencontres partenariales permettent de faire connaître notre action, et de rencontrer des personnes concernées fréquentant ces différents lieux. Ces rencontres, ainsi que le travail de maraudes ciblant les lieux de convivialité/ sociabilité posent les bases de la création du lien de confiance, indispensables pour mener à bien nos missions : distribution de matériels, entretiens de RDR, accompagnements vers les partenaires, accompagnement vers le soin spécialisé ou généraliste, ... Géographiquement, nos actions ciblent, stratégiquement et pour

le moment, les communautés d'agglomération Maubeuge Val de Sambre, et la Communauté d'agglomération du Cambrésis, zones les plus densément peuplées, afin de faire connaître l'action au plus grand nombre. Les postes actuels ne permettent pas pour le moment de couvrir l'ensemble des territoires de manière efficace. Pour autant, l'équipe reste disponible pour toute demande d'accompagnement sur les secteurs plus « ruraux ».

La difficulté principale à laquelle se confrontent les professionnelles est sans surprise la complexité d'accès aux soins :

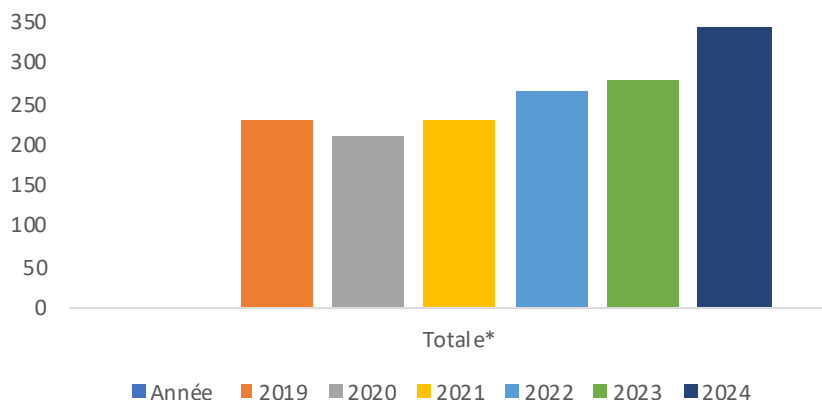
- En matière de soins spécifiques : **l'accès aux traitements de substitution aux opiacés** est saturé sur le cambrésis, que ce soit pour de nouvelles initialisations, ou l'organisation d'un relais de traitement.

- En matière de **soins de santé classique** : la désertification médicale se ressent, avec les départs en retraite de généralistes dont les patientèles ne sont pas reprises, ou par des soignants ne souhaitant pas accompagner de personnes usagères de drogues, ou dans le cadre de la substitution...

En travail de rue, certains territoires sont marqués par une forme d'imperméabilité : il est difficile d'entrer en contact et de créer la rencontre. La méfiance envers des professionnels étrangers au quartier semble importante, notamment dans l'avesnois.

Tarmac en quelques chiffres

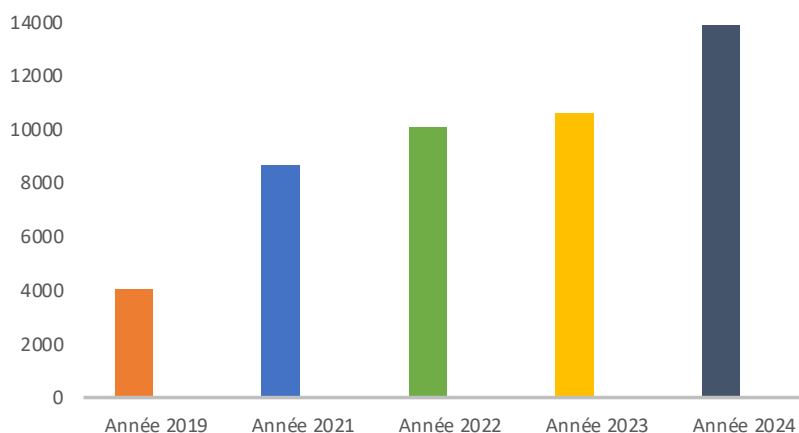
Evolution de la file active



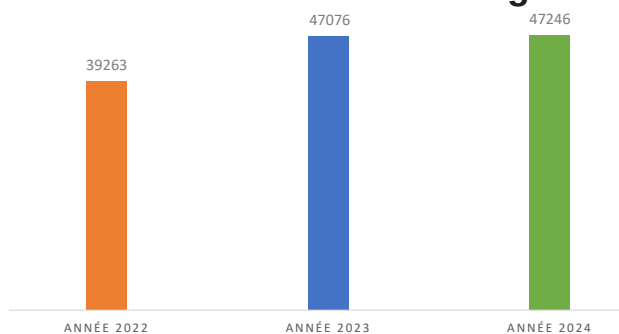
Cette année encore, la file active a augmenté, notamment grâce au déploiement de l'équipe d'aller vers sur l'Avesnois et le Cambrésis. 80% du public est masculin, en moyenne âgé de 44 ans. Les parcours de vie et de consommation sont tous singuliers, demandant l'équipe de toujours réinterroger les accompagnements proposés, afin qu'ils soient adaptés, et dans cette volonté de toujours considérer le pouvoir d'agir de chacun.

Évolution du nombre de pipes à crack distribuées :

Avec un produit très facile d'accès, dont les taux de pureté avoisinent les 92%, et une adaptation du système de vente pour « fidéliser » les consommateurs, la cocaïne basée est le produit principalement consommé par les personnes rencontrées. C'est donc sans surprise que le matériel d'inhalation adéquat est en constante hausse. Ce matériel est également utilisé pour la fumette d'héroïne, car plus efficace, et moins technique que l'alu.



Évolution du nombre de seringues :



Nous observons une légère reprise de l'injection, notamment sur l'Avesnois, avec de nouveaux consommateurs rencontrés. Nous observons en parallèle une augmentation des actes infirmiers en lien avec ce mode d'injection (abcès, ...).



Pour le cambrésis, l'équipe envisage des permanences mobiles avec le camion aménagé, et la question d'un local fixe se pose. Le vol du camping-car cet hiver est venu contrarier la mise en place programmée de permanences mobiles par l'équipe.

3) DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME DEMO :

Le programme de distribution et d'échange de matériel en officine existe depuis près de 15 ans sur le valenciennois. Il s'est étendu sur l'avesnois, et depuis 2024 sur le cambrésis. Nous travaillons aujourd'hui en partenariat avec **50 officines**, qui distribuent soient uniquement le kit expert, soit tout ou partie du matériel de RDR délivré par le Caarud. **20** pharmacies supplémentaires ont rejoint le programme cette année ! Un certain nombre d'officines partenaires ont demandé d'eux même à étendre la gamme du matériel distribué, notamment le matériel d'inhalation (pipes, alu, ...).

Légère ombre au tableau, quelques pharmacies du valenciennois ont souhaité arrêter suite à des problèmes de comportements. Une note ajoutée au matériel rappelle à tous que ce service précieux pour tous est basé sur le volontariat : les professionnels des officines sont bénévoles dans le cadre de DEMO. Perdre une pharmacie, c'est priver un territoire entier de la disponibilité de matériel...

4) DÉVELOPPER LE NOMBRE D'AT CO-GÉRÉS AVEC LA CROIX ROUGE :

A ce jour, nous disposons toujours de deux appartements cogérés. L'année a été entachée par le décès tragique d'un des résidents, qui arrivait au terme d'un parcours remarquable. Un réel travail de lien s'est renforcé cette année grâce à la stabilisation des intervenants

de chaque service, afin de **faire équipe** sur ce dispositif.

Outre les visites hebdomadaires, des temps de réunion mensuelles sont sanctuarisés, et des stages croisés ont pu être organisés pour que chacun appréhende la réalité professionnelle de l'autre. Nous sommes aujourd'hui engagés avec l'équipe de la Croix rouge dans le projet d'étendre cette action car, bien qu'encore en phase expérimentale, elle trouve tout son sens dans la philosophie du logement d'abord, d'un accompagnement au plus près des besoins, de la temporalité et des compétences de chacun, mais aussi dans le rétablissement du pouvoir d'agir : c'est la personne qui est au cœur de son projet, quel qu'il soit.

5) PERPÉTUER ET DÉVELOPPER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA RDR EN MAISON D'ARRÊT :

Cet axe n'a pas été développé cette année, pour autant, les besoins existent. La perspective d'un nouvel établissement sur notre territoire sera l'occasion de concevoir un projet en ce sens avec l'administration pénitentiaire, le centre hospitalier et le CSAPA Delta référent en détention.

6) APPORTER UNE RÉPONSE PLUS EFFICACE AVEC LE RECRUTEMENT DES IDE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE DÉPISTAGE :

La reconfiguration de l'équipe, et du service cette année ont mis de côté la réalisation de dépistages par les TROD. L'utilisation du Fibroscan, dont nous disposons trois semaines par an nécessite un temps de formation de nos IDE qui sera mis en place en 2025.

7) DÉVELOPPER LE BÉNÉVOLAT ET LA PAIR-AIDANCE :

4 personnes ont signé un contrat de bénévolat au sein de l'accueil. A ce jour, leurs interventions ne sont pas régulières car cet engagement dépend aussi de leur réalité personnelle. Nous avons accueilli pendant une semaine un stagiaire en **formation** de patient expert. Cet accueil nous a permis de toucher du doigt la place pleine et entière que nous souhaiterions donner à un travailleur pair qui rejoindrait notre équipe. En novembre, nous avons eu la chance de pouvoir participer en équipe entière à une formation de sensibilisation à l'accueil d'un pair proposée par la Fédération Addictologie. Durant ces deux jours, nous avons pu valider l'apport indéniable d'avoir une équipe enrichie par un pair, et son savoir expérientiel : nous en sommes convaincus car c'est l'essence, si ce n'est l'histoire de la RDR. Nous souhaitons poursuivre ce travail en 2025.

8) NOUVELLES COLLABORATIONS AVEC LE CSAPA DANS LE CADRE DES TSO :

Le CSAPA a ouvert son service de délivrance de TSO en janvier 2024. Nous y avons vu une occasion de pouvoir faciliter l'accès à la substitution pour les personnes fréquentant le Tarmac et souhaitant s'engager dans ce parcours. Un document commun a été élaboré lors d'une journée de travail inter-équipes, afin d'avoir une lecture commune des situations. A ce jour, la réalité de la file active très importante du service TSO fait que nos orientations ne sont pas aussi rapides que nous aurions pu l'imaginer.

Sinon 2024 c'est aussi :

9) UNE RÉORGANISATION DE L'ACCUEIL AU TARMAC :

L'augmentation de la file active, l'augmentation des conditions de précarité, de marginalisation, vécues par les accueillis, des besoins d'accompagnement vers l'accès aux droits, la complexité des démarches administratives, la stigmatisation, ... ont nécessité de revoir le fonctionnement de l'accueil. La matinée est aujourd'hui scindée en deux plages horaires :

- de 9h30 à 11h30, les professionnels reçoivent sur rendez-vous individuels, afin de pouvoir accompagner toute personne dans son parcours de vie, quel que soit le champ de sa demande (administratif, soins, ...), en plus des plages programmées de douches et lessives ;

- De 11h 30 à 12h45, l'accueil est collectif, ouvert à tous.

Ce nouveau découpage est également lié à une augmentation de tensions lors des accueils collectifs, avec plus de violences, d'incivilités. Nous relevons également une **augmentation des consommations** de produits dans la structure, notamment dans les toilettes, bien que celles-ci soient interdites. Cela demande à l'équipe une vigilance de chaque instant : ces consommations se font dans un contexte non adapté, source de tensions, dans des conditions

ne garantissant pas une hygiène adaptée à nos missions de RDR, et surtout dans la crainte que quelqu'un fasse un malaise sans être vu à temps pour que nous puissions intervenir de manière efficace. Ce constat est celui d'une insécurité pour les professionnels. Sortir les consommations des toilettes est un axe de travail pour 2025.

10) UNE PLACE PRÉGNANTE DE LA COCAÏNE BASÉE :

Les **consommations de cocaïne basée** par inhalation ont continué d'augmenter cette année. Le produit disponible sur le secteur est de très bonne qualité, au vu des résultats d'analyses de produits effectuées. Le mode de commercialisation par demi gramme fait qu'il n'y a plus de temps de pauses, ou de ralentissement dans les consommations.

Nous observons un impact manifeste sur la santé physique et psychologique : les personnes consommatrices sont épuisées, les demandes d'entrée en soins se font maintenant avec un critère d'urgence vitale : « je ne veux pas mourir » ... La réponse des services de soins est souvent longue, avec des procédures d'admissions qui s'alourdissent (attestations, justificatifs, bilans...), en décalage avec la réalité du vécu.

Nous participons depuis septembre

aux **groupes de travail organisés par l'ARS** sur cette thématique, qui nous préoccupe au quotidien, en espérant y trouver une amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des « crackers ».

A ce titre, nous poursuivons la mise en place de l'**accompagnement au basage**, ces travaux ont été présentés lors des journées nationales de la Fédération Addictions en mai 2024. L'équipe est toujours engagée dans la **recherche**, que ce soit en matière de développement du matériel de RDR, la participation à l'enquête Oppidum, TREND, SINTES, l'analyse de produits... Ce travail s'inscrit dans la dynamique institutionnelle de toujours questionner et faire évoluer nos pratiques, et de proposer un accompagnement de qualité à chacun.

11) DES DISTRIBUTIONS DE MATÉRIEL EN HAUSSE :

Cet axe n'a pas été développé cette année, pour autant, les besoins existent. La perspective d'un nouvel établissement sur notre territoire sera l'occasion de concevoir un projet en ce sens avec l'administration pénitentiaire, le centre hospitalier et le CSAPA Delta référent en détention.



DISTRIBOX



SI VOUS VOULEZ
ET D'OBTENIR
UN KIT
EN CAS
ANOMALIE,
APPELEZ LE

**LA COVID-19 VOUS INQUIÈTE ?
VOUS FAITES USAGE DE SUBSTANCES ?
PROTÉGEZ-VOUS
ET ÉVITEZ LA TRANSMISSION !**

- Lancer des déchets dans les poubelles et ne pas les laisser traîner dans les rues, les parcs, les jardins, les cours, les terrasses, les balcons, les vélos, les vélos électriques, les poussettes, les chariots, etc.
- Nettoyer les surfaces de votre logement au moins une fois par semaine avec des produits adaptés (eau de Javel, produits désinfectants, etc.). Évitez de toucher les surfaces de votre logement, en particulier les poignées de portes, les interrupteurs, les boutons, les téléphones, les ordinateurs, les tablettes, etc.
- Évitez les lieux publics où il y a une forte concentration de personnes, en particulier les lieux de rassemblement, les fêtes, les soirées, les concerts, les festivals, les événements sportifs, etc.
- Évitez les lieux publics où il y a une forte concentration de personnes, en particulier les lieux de rassemblement, les fêtes, les soirées, les concerts, les festivals, les événements sportifs, etc.

aid4

NOTRE VOUS RECOMMANDONS

NOTRE VOUS RECOMMANDONS

12) DES ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA RDR AUPRÈS DU SECTEUR AHI :

L'équipe a retravaillé cette année le programme des sensibilisations proposées aux partenaires du secteur AHI : foyers d'hébergement, accueils de jours ... Ces temps visent à créer des ponts entre nos services, dont les missions sont complémentaires, afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des publics consommateurs. La réflexion autour de la RDR alcool fait son chemin dans plusieurs établissements, mais la mise en pratique doit être adaptée sur mesure selon l'organisation des locaux, modalités d'accueil...

13) DES ACTIONS EN MILIEU FESTIF :

Le service met en place des actions de réduction des risques en milieu festif. En 2024, l'équipe est intervenue sur 4 événements d'ampleur : le Zikenstock à Le Cateau (3 jours), les Nuits secrètes à Aulnoye Aymeries, le New rave en juillet à Wallers Arenberg (1 jour), le New rave de décembre à Valenciennes (1 jour). Ces actions sont l'occasion de rencontrer un public différent, par la tenue d'un stand, ou de maraudes sac au dos, de la mise à disposition de matériel, d'entretiens de RDR, et d'un espace chill. C'est aussi l'occasion de faire connaître notre service à un public de notre territoire élargi, festivalier, ou teuffeur, avec des consommations différentes. Les sollicitations sont croissantes, et nous ne pouvons pas répondre à toutes, de par les financements actuels.

14) UN LOCAL QUI ÉVOLUE :

Des travaux ont été réalisés afin d'améliorer les conditions d'accueil dans la « maison » : douche, carrelage du couloir, remplacement de la machine à laver et du sèche-linge par du matériel semi professionnel, offrant une efficacité et un gain de temps non négligeables dans la gestion du linge.

En 2025, nous souhaitons poursuivre l'amélioration des conditions de travail, et d'accueil en réaménageant l'infirmerie : plus pratique, plus sûre.



LES GRANDS AXES DE TRAVAIL POUR 2025 SONT :

- Le déploiement du Dossier Unique Informatisé (Séjour du numérique),
- Poursuivre la participation aux groupes de travail crack – ARS,
- Poursuivre la réflexion sur l'expérimentation d'un Espace de Supervision et d'Accompagnement à la RdRD
- Développer le programme DEMO,
- Poursuivre les actions de sensibilisation RDR auprès des professionnels du secteur AHI,
- Développer la pair-aidance (accueil et aller vers),
- Consolider le financement des actions de RDR en milieu festif,

POUR LE VALENCIENNOIS :

- Réorganiser l'accueil,
- Remettre en place les dépistages (TROD, Fibroscan),
- Renforcer l'équipe au vu de l'augmentation de l'activité avec un travailleur social supplémentaire, et un travailleur pair,
- Aménager l'infirmerie.

POUR L'ALLER VERS :

- Trouver un local fixe à Cambrai,
- Remplacer le camping-car disparu par un nouveau camion aménagé,
- Proposer le dépistage par TROD,
- Renforcer le travail en réseau grâce aux permanences chez les partenaires,
- Renforcer l'équipe avec du temps IDE ou Travailleur social complémentaire, et la création d'un poste de travailleur pair,



NOUS CONTACTER



POUR L'ADDICTOLOGIE



CSAPA DELTA et Secteur Prévention

67, avenue Villars
59300 Valenciennes

Tél. 03 27 41 32 32

Mail : secretariat@greid.fr

Antenne

Antenne du CSAPA Delta

4, rue Neuve
59163 Condé sur l'Escaut

Tél. 07 69 84 32 94
Mail : csapapaysdeconde@greid.fr

CONSULTATIONS AVANCÉES DU CSAPA

Centre d'alcoologie de jour

37/41 Bvd du Général Leclerc
59220 Denain
Tél. 07 83 19 19 91

Unité d'Alcoologie Clinique

Centre Hospitalier de St Amand les Eaux
19, rue des Anciens des A.F.N
59230 St Amand les Eaux



CAARUD Tarmac

52, boulevard Froissart
59300 Valenciennes
Tél. 03 27 28 57 37 / 06 35 59 65 92
Mail : caarud.tarmac@greid.fr

NOS FINANCEURS

